
Vous trouverez ici les réponses aux questions qui nous sont le plus fréquemment posées au service diététique.

1. Comment prendre rendez-vous?

Par téléphone 032 366 65 70 ou par mail: diet.espace-chirurgie@hin.ch

2. Comment se déroule la première consultation?

L'objectif est d'apprendre à vous connaître, quelles sont vos habitudes alimentaires, votre style de vie, vos ressources et vos possibilités. Nous fixons ensemble les premiers objectifs. L'activité physique est aussi un point essentiel que nous analysons ensemble.

3. Que se passe-t-il lors des rendez-vous suivants?

Nous évaluons si les objectifs ont été atteints, quels ont été vos réussites et vos obstacles, et nous en fixons de nouveaux, toujours en accord avec vous.

4. Existe-t-il des plans alimentaires fixes?

Ils existent mais nous n'encourageons pas à les suivre. Les plans alimentaires fixes ne sont pas réalistes pour la vie de tous les jours, peuvent entraîner de grandes frustrations et une reprise pondérale rapide suite à leur arrêt.

5. Les frais sont-ils pris en charge par la caisse d'assurance maladie?

Oui, avec une prescription diététique signée par un médecin, l'assurance maladie de base paye six consultations.

6. Que se passe-t-il si j'ai besoin de plus de six consultations?

En accord avec le médecin, la prescription diététique peut être renouvelée pour six consultations supplémentaires.

7. Puis-je bénéficier d'une consultation nutritionnelle sans ordonnance?

Oui. Dans ce cas-là, nous vous adresserons une facture.

8. Pourquoi le suivi nutritionnel est-il obligatoire en cas de chirurgie bariatrique?

Le suivi nutritionnel fait partie des directives pour le traitement chirurgical de l'obésité éditées par *la Swiss Society for the Study of Morbid Obesity and Metabolic Disorders (SMOB)*. Il fait partie des investigations pré-opératoires et a comme objectif de vous informer sur les changements de comportement alimentaire en postopératoire et d'optimiser vos habitudes alimentaires et votre état nutritionnel. Le service diététique fait partie intégrante de l'équipe multidisciplinaire du centre de bariatrie.

9. Pourquoi dois-je bénéficier d'un suivi nutritionnel avant l'opération?

Manger après l'opération est une expérience totalement nouvelle. Afin de limiter certains effets secondaires après l'opération, il est important que vous connaissiez les principes de l'alimentation post-opératoire et que vous commenciez à changer vos habitudes déjà avant l'opération.

10. Quel est l'intérêt d'une consultation diététique dans le cadre d'un traitement médicamenteux?

Une alimentation adaptée permet de limiter certains effets secondaires et maintenir votre énergie. Nous vous montrons également comment obtenir un apport en protéines suffisant afin de limiter la perte de masse musculaire.

11. Que se passe-t-il si je ne parle aucune des langues proposées (allemand, français, italien, anglais)?

Venez en consultation avec un/e traducteur/trice.

12. Que se passe-t-il si j'ai des questions ou des doutes au cours du traitement?

Nous sommes à votre écoute durant les consultations et prenons vos questions au sérieux. Vous pouvez aussi nous joindre par mail (diet.espace-chirurgie@hin.ch) ou par téléphone (032 366 65 70).

13. Que se passe-t-il si je ne peux pas me rendre au rendez-vous au service diététique?

Nous vous prions d'annuler la consultation au minimum 48 heures à l'avance. Sinon la consultation vous sera facturée à vos frais.

14. J'ai déjà bénéficié de plusieurs suivis nutritionnels dans le passé et je connais les principes de l'alimentation équilibrée. Est-ce que je dois quand même venir en consultation?

Changer ses habitudes alimentaires à long terme peut être difficile. Nous vous aidons à faire des changements petit à petit. Le suivi nutritionnel peut vous donner une sécurité pour pouvoir rester en bonne santé.